

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment s'inscrire ?

Inscription obligatoire auprès de DURECO au **086 68 01 89**
ou sur encombrants@durecofs.be.

Si vous ne pouvez pas attendre le passage bimestriel, vous pouvez réserver le « **Service Plus** » (pour les déchets acceptés au recyparc, service payant) ou mieux, vous rendre **vous-même au recyparc**.

Quand a lieu la collecte ?

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Palenge, Petite-Somme Septon	Ma. 6		Ma. 3		Lu. 4		Je. 2		Ma. 1		Ma. 3	
Petithan, Rome	Je. 8		Je. 5		Ma. 5		Ma. 7		Je. 3		Je. 5	
Bois-Gérard, Heyd, Lignely	Ma. 13		Ma. 10		Je. 7		Je. 9		Ma. 8		Ma. 10	
Hermanne, Houmart, Longueville	Je. 15		Je. 12		Ma. 12		Ma. 14		Je. 10		Je. 12	
Izier, Ozo	Ma. 20		Ma. 17		Ma. 19		Je. 16		Ma. 15		Ma. 17	
Bende, Jenneret	Je. 22		Je. 19		Je. 21		Je. 23		Je. 17		Je. 19	
Closseries, Morville, Wéris	Ma. 27		Ma. 24		Ma. 26		Ma. 28		Ma. 22		Ma. 24	
Hazalles, Mignées, Pas-Bayard, Oppagne	Je. 29		Je. 26		Je. 28		Je. 30		Je. 24		Je. 26	
Aisne, Ninane, Tour		Ma. 3		Je. 2		Ma. 2		Ma. 4		Je. 1 ^{er}		Ma. 1 ^{er}
Bohon, Durbuy, Warre		Je. 5		Ma. 7		Je. 4		Je. 6		Ma. 6		Je. 3
Grandhan, Holset, Les Enneilles		Ma. 10		Je. 9		Ma. 9		Ma. 11		Je. 8		Ma. 8
Grand-Bru, Malbouteé, Vieux Fourneau, Villers-Sainte-Gertrude,		Je. 12		Ma. 14		Je. 11		Je. 13		Ma. 13		Je. 10
Tohogne, Verlaine, Herbet		Ma. 17		Ma. 21		Ma. 16		Ma. 18		Ma. 20		Ma. 15
Bomal, Juzaine		Je. 19		Je. 16		Je. 18		Je. 20		Je. 15		Je. 17
Borlon, Oneux		Ma. 24		Ma. 28		Ma. 23		Ma. 25		Ma. 27		Ma. 22
Barvaux		Je. 26		Je. 23		Je. 25		Je. 27		Je. 22		Je. 24

Encombrants autorisés



Les encombrants sont des déchets de plus de 40 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel. Les encombrants dépassant 2 m 50 ne sont pas acceptés à la collecte.

Sont uniquement acceptés (2 m³ maximum par ménage et par collecte) :

- déchets électroniques de grande taille débarrassés de leur contenu (four, frigo, télévision, machine à laver...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants en bois (palette, meuble démonté sans vitre/miroir, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue vide, clôture...)
- matelas